

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 février 2012

MESURES CONSERVATOIRES EN CAS DE SAUVEGARDE, DE REDRESSEMENT OU DE LIQUIDATION JUDICIAIRES - (N° 4411)

Commission	
Gouvernement	

Re

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

M. Lecoq, M. Daniel Paul, Mme Amiable, M. Asensi, M. Bocquet, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier, M. Chassaigne, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gosnat, M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

TITRE

Compléter le titre de la proposition de loi par les mots :

« , de nature à permettre la poursuite de l'activité et à garantir les droits des salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'auteur de cet amendement souhaite élargir la portée de ce texte.